

CONGO BELGE  
GOUVERNEMENT GÉNÉRAL  
Géné DIRECTION GÉNÉRALE DE LA DÉFENSE  
SERVICE MÉTÉOROLOGIQUE

Léopoldville, le 7 octobre 1953

3084/ PEC. 1

~~Recu le 20-10-1953~~ No 6142/125-701428  
~~J.B. il faut battre les candidats~~  
~~le concours pour la~~

ANNEXES à ce

OBAN à

Candidature pour l'École  
Météorologie  
Léopoldville

de

Ruhengeri

Province de

R.O.

Monsieur l'Administrateur,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir deux exemplaires d'une circulaire destinée aux candidats à l'examen d'entrée à l'École de Météorologie de Léopoldville.

Je vous saurais gré de bien vouloir assurer la diffusion la plus large à la présente circulaire, si possible par la voie du public adressé.

L'examen aura probablement lieu le 21 décembre 1953; Monsieur le Chef du Service Provincial des Télécommunications, à qui les intéressés adresseront leur candidature, fera connaître à chaque postulant, la date et l'endroit où se feront ces examens d'admission.

Pour LE DIRECTEUR - CHIEF DU SERVICE

p.s.

P.Y. GROSJEAN,  
Météorologue-Chef de Section, f.

Ruhengeri  
4531

CONGO BELGE  
COUVERNEMENT GENERAL  
SERVICE METEOROLOGIQUE

CIRCULAIRE AUX CANDIDATS DE L'ECOLE

Dans le courant du mois de décembre, il sera procédé, dans toutes les localités importantes du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, à un concours d'admission à l'Ecole pour Observateurs-météorologistes congolais de Léopoldville. La date et l'endroit de ces concours seront communiqués ultérieurement aux intéressés qui en auront fait la demande.

Pour être admis à participer à ce concours il faudra satisfaire aux conditions suivantes :

- être agé de moins de 20 ans,
- être célibataire, sans membre de la famille à charge,
- être de bonne vie et moeurs,
- avoir terminé et réussi, avec au moins 60% des points, la 3ème année post primaire (humanités, moniteurs, secondaires), l'année préparatoire aux études post primaires n'entrant pas en ligne de compte pour déterminer le nombre d'années d'études.

Les 20 premiers, de toute la Colonie, seront convoqués pour suivre les cours de l'Ecole de Météorologie à Léopoldville; en cas de défaillance de l'un d'entr'eux, il sera éventuellement procédé à l'appel des suivants, sans que le nombre total de candidats puisse dépasser 20.

Si vous êtes parmi ces 20 candidats convoqués, vous serez avertis en temps utile et vous pourrez rejoindre Léopoldville par feuille de route aux frais de l'Administration. Pour obtenir cette feuille de route, ainsi qu'une avance sur vos allocations de fréquentation des cours, vous recevrez, en même temps que votre convocation toutes les instructions nécessaires. La rentrée des classes est fixée au 1er février 1954.

La durée des cours sera de 21 mois, et une fois les cours terminés et réussis, vous serez nommé Commis adjoint de 3ème classe; votre traitement sera cependant augmenté d'un certain nombre de bonifications de 5% correspondant aux années d'études post primaires.

L'Ecole de Météorologie est située à Binza près de Léopoldville. C'est un internat où vous serez logé et nourri par les soins du Service. Chacun y disposera d'une chambrette, d'un lit avec matelas, d'une armoire et d'une table avec lumière électrique pour vous permettre d'y étudier tranquillement. La nourriture saine et abondante sera servie dans un réfectoire; un dispensaire est ouvert au Centre Météorologique et vous pourrez y recevoir des soins gratuits. Vous y jouirez donc de tout le nécessaire et vous ne devrez emporter que vos vêtements. Les samedis après-midi, les dimanches et jours fériés seront des jours de repos ou de sortie. En plus de tous les avantages énumérés, vous recevrez mensuellement une allocation de 185 francs pour pourvoir à vos petits frais et dépenses personnelles (la nourriture et le logement étant donnés gratuitement par le Service Météorologique).

Si vous êtes intéressé à poursuivre vos études pour devenir un Observateur-météorologue, hâitez vous de faire votre demande à Monsieur le Chef du Service Provincial des Télécommunications de votre Province. Dans votre demande, spécifiez bien votre âge et le nombre d'années d'études post primaires. Aussitôt votre demande reçue, on vous enverra un formulaire à remplir, puis vous n'aurez plus qu'à attendre l'examen d'admission en étudiant ce qui est nécessaire.

L'examen d'admission comprendra :

- une dictée en langue française de texte courant. (l'orthographe et l'écriture sont prises en considération).
- la géographie du Congo Belge et du Ruanda-Urundi.
- Arithmétique : - les quatre opérations fondamentales (un exercice sur chaque)
  - application des règles de trois dans les problèmes.
  - calcul des surfaces et des volumes.

- En annexe, voici le règlement de l'Ecole.